

La lettre d'info de la Fédération des Chasseurs 76

En direct des territoires



RÉUNION DU COMITÉ DE VIGILANCE EN FORÊT D'EU

Le comité de vigilance regroupe plusieurs acteurs pour faire le point sur les populations de sangliers. Il est composé d'agriculteurs, de chasseurs, de l'Union Syndicale Agricole, de la Chambre d'Agriculture, des services de la DDTM et de l'ONF ainsi que de la Fédération des Chasseurs 76. Un point a été effectué sur les prélèvements, sur les dégâts aux cultures agricoles et sur les conventions clôtures. Les membres du GIC sangliers du massif d'Eu se sont engagés à prélever un maximum de sangliers en conservant des consignes de tirs souples jusqu'à la fin de saison de chasse. Un point sera effectué avec ces mêmes personnes début mars 2017.

J. Sautreuil

EXAMEN DU PERMIS DE CHASSER

Cette dernière semaine d'examen unique du permis de chasser pour l'année 2016 se termine plutôt bien ! Sur les 39 candidats qui se sont présentés à l'examen, 32 d'entre eux sont repartis avec le permis de chasser en poche soit 82 % de réussite. Reste aux futurs chasseurs à faire valider leur permis au siège de la FDC76.

B. Bouju



OPÉRATION AVIPER : PRÉPARATIFS CAPTURES

La FDC76 a procédé la semaine dernière à la naturalisation de courlis cendrés ! Ces nouvelles formes, plus naturelles que jamais, vont rejoindre le stock déjà constitué l'an dernier pour les captures de Courlis dans le cadre de l'opération AVIPER. Elles vont servir à leurrer les courlis hivernants de l'estuaire de la baie de Seine afin de les faire approcher au plus près de nos filets... L'efficacité de ces formes n'est plus à prouver, c'est pour cela que nous augmentons la quantité !

J. Daniel



CHASSE AU PIGEON : APPELANTS VIVANTS AUTORISÉS

Les restrictions pour l'utilisation et le transport des appelants ne concernent que le gibier d'eau dans le cadre du plan de lutte nationale contre l'influenza aviaire. Les chasseurs de pigeons peuvent être rassurés, ils peuvent continuer à utiliser leurs appelants vivants de ramiers, bleus de Gascogne et autres pigeons domestiques pour la pratique de leur chasse. À noter que les pigeons ramiers sont enfin arrivés en nombre dans la région avec des concentrations en hivernage signalées en forêt domaniale et des bandes sporadiques sur le reste du territoire.

D. Vestu





ÉTUDE AVIPER, C'EST REPARTI !

L'équipe scientifique, les bénévoles de l'ACDPM-Baie de Seine et la Fédération des chasseurs 76 étaient ce week-end sur le terrain pour préparer les captures d'oiseaux. Objectifs : prélèvements sanguins destinés à mesurer leur taux d'hormone du stress et la pose de petites balises GPS sur certains individus pour suivre les déplacements des oiseaux par géolocalisation (photos : F. Ouine).

REMISE À NIVEAU POUR LES PIÉGEURS NON ACTIFS

La FDC76 en partenariat avec l'Association des Piégeurs Agréés, conscientes de l'importance du piégeage dans la gestion du petit gibier, ont opté pour des remises à niveau. Objectif : remettre le pied à l'étrier des piégeurs non pratiquants et leur redonner les moyens de devenir rapidement actifs. La première séance de remise à niveau s'est tenue le 9 décembre, à la Maison de la Chasse et de la Nature en présence de Rémy DUPRESSOIR président de l'Union Départementale des GIC et de Nicolas RAULET président de l'APA76. 3 formateurs de la FDC76, assistés des bénévoles de l'APA76, se sont partagés 3 groupes pendant 2 heures sur le terrain. Une partie était réservée, en salle, aux rappels réglementaires ainsi qu'à la présentation du nouveau système de relevé à distance des pièges (le Géotrappeur). À noter qu'à titre d'encouragement, chaque participant a reçu 5 lacets billards avec la possibilité sur place de faire l'acquisition de matériel à la « boutique du piégeur », spécialement ouverte pour la circonstance.



D. Vestu

En direct du pôle REZH'EAU

LE LABEL « J'AGIS POUR LA BIODIVERSITÉ » DÉLIVRÉ À LA FERME PILOTE AGRIFAUNE DE BELLEVILLE EN CAUX.

La Ferme du Tors à Belleville-en-Caux, également Ferme pilote FDC76, vient de recevoir ce label « J'agis pour la biodiversité » dispensé par le ministère de l'Environnement. C'est là, la conséquence d'une évolution engagée il y a 15 ans, sur cette ferme cauchoise d'une centaine d'hectares, pilotée par Ludovic et Grégoire Dufour. La logique de production est depuis cette date, associée à

une dimension environnementale. Du point de vue de la biodiversité, les résultats ont aussi été rapides. « On s'est aperçu que dans ces milieux préservés, la microfaune s'approprie le milieu très rapidement », explique Ludovic Dufour. La Fédération des Chasseurs a notamment mené une étude entomologique dans le cadre de l'Observatoire Agricole de la Biodiversité, comptant et classifiant les insectes apparus dans les différents îlots. Mis en place dans le cadre de « La biodiv' en action », le label « J'agis pour la biodiversité » permet aux entreprises ayant intégré cette question dans leur développement de mettre en avant leurs initiatives. D. Rolland

INTERVENTION AUPRÈS DES ÉTUDIANTS DE L'UNIVERSITÉ DE ROUEN

Le pôle REZH'EAU a présenté, vendredi 2 décembre 2016, ses actions en faveur des zones humides chassées et de la lutte contre l'érosion et ruissellement des sols agricoles aux étudiants de l'université de Rouen. En plus des présentations en salle, le groupe d'étudiants s'est rendu sur les sites pilotes de la ferme DUFOUR à Belleville en Caux ainsi que sur la basse vallée de la Durdent afin de se rendre compte par eux-même des actions mises en œuvre sur le terrain par le pôle. P. Levesque

